

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

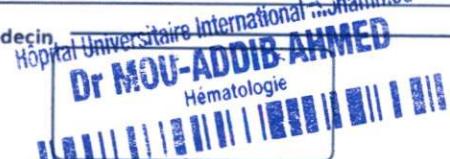
- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation | : contact@mupras.com |
| ▪ Prise en charge | : pec@mupras.com |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-828381

<input type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique	<input type="checkbox"/> Autres
Cadre réservé à l'adhérent (e)			
Matricule : 2204		Société : RAM	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	RAM
Nom & Prénom : EL BAKKALI Samia			
Date de naissance : 18/07/1965			
Adresse : 6 rue Tbel azzine Hay salam Casablanca			
Tél. : 0661571756	Total des frais engagés : 1485,70 Dhs		

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Cadre réservé au Médecin	
	
Cachet du médecin :	
Date de consultation :	08/09/2024
Nom et prénom du malade :	El Bakkali Samia
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint <input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Flu bénin
En cas d'accident préciser les causes et circonstances	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Hôpital Universitaire International de Jammeh
03/01/96			<i>G</i>	INP : Hématologie Dr MOU-ADDIB AHMED
31/01/96	est		300.00	09 Hôpital Universitaire International de Jammeh Dr MOU-ADDIB AHMED

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	091113746 Montant de la Facture
	03/01/2024	52,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	09-12-94	B12604 F20189	11321,00 <i>-14</i>

AUXILIAIRES MEDICAUX

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : []																					
CŒFFICIENT DES TRAVAUX []																									
MONTANTS DES SOINS []																									
DEBUT D'EXECUTION []																									
FIN D'EXECUTION []																									
O.D.F PROTHÉSES DENTAIRES	DÉTERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE																								
<table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">H</td></tr> <tr><td>25533412</td><td>21433552</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">D</td></tr> <tr><td>00000000</td><td>00000000</td></tr> <tr><td>35533411</td><td>11433553</td></tr> <tr><td colspan="2"><hr/></td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">B</td></tr> <tr><td colspan="2" style="text-align: center;">G</td></tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>					H		25533412	21433552	00000000	00000000	<hr/>		D		00000000	00000000	35533411	11433553	<hr/>		B		G		CŒFFICIENT DES TRAVAUX []
H																									
25533412	21433552																								
00000000	00000000																								
<hr/>																									
D																									
00000000	00000000																								
35533411	11433553																								
<hr/>																									
B																									
G																									
					MONTANTS DES SOINS []																				
					DATE DU DEVIS []																				
					DATE DE L'EXECUTION []																				

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Dr MOU-ADDIB AHMED
Hématologie
091113746

ORDONNANCE

Bouskoura, le : 03.01.2024

El m el Bakhra Saine
el Aenola.



500 mg 2x
1 jol Taf + mij

PHARMACIE LOUVIEN
N° 3 DIBINA Fai. 12
Casablanca
Téléphone : 0524 22 10 67

Hôpital Universitaire International Mohammed VI
Dr MOU-ADDIB AHMED
Hématologie
091113746

Prazol® 20 mg

PPV : 52DH80
PER : 03/26
LOT : M2622-2



ment.
ations
qu'un
irable
ien.

20 mg
1 gélule

FORME PHARMACEUTIQUE

- Gélule contenant des microgranules gastrorésistants.
- Présentation : boîte de 7, 14 et 28 gélules.

CLASSE PHARMACO-THERAPEUTIQUE

PRAZOL® 20 mg, gélule gastro-résistante contient la substance active oméprazole. Il appartient à la classe des médicaments appelée inhibiteurs de la pompe à protons. Il diminue la quantité d'acide produite par votre estomac.

DANS QUEL(S) CAS UTILISER CE MEDICAMENT

PRAZOL® 20 mg, gélule gastro-résistante est utilisé pour traiter les affections suivantes :

Chez les adultes :

- le reflux gastro-œsophagien (RGO).
- les ulcères de la partie haute de votre intestin (ulcère duodénal) ou de votre estomac (ulcère gastrique).
- les ulcères infectés par une bactérie appelée Helicobacter pylori. Dans ce cas, votre médecin peut également vous prescrire des antibiotiques qui permettent de traiter l'infection et de guérir l'ulcère.
- les ulcères de l'estomac associés à la prise d'anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS). PRAZOL® 20 mg, gélule gastro-résistante peut aussi être utilisé pour la prévention de ceux-ci si vous prenez des AINS.
- Un excès d'acide dans l'estomac dû à une grosseur au niveau du pancréas (syndrome de Zollinger-Ellison)

Chez les enfants :

Enfants âgés de plus d'un an et avec un poids corporel ≥ 10 kg

- le reflux gastro-œsophagien (RGO).

Les symptômes chez l'enfant peuvent comprendre des remontées dans la bouche du contenu de l'estomac (régurgitation), des vomissements et une prise de poids limitée.

Enfants âgés de plus de 4 ans et adolescents

- les ulcères infectés par une bactérie appelée Helicobacter pylori. Dans ce cas, le médecin peut également prescrire à votre enfant des antibiotiques qui permettent de traiter l'infection et de guérir l'ulcère.

COMMENT UTILISER CE MEDICAMENT

- Maladie ulcéreuse gastroduodénale :

Selon le cas :

- 1 gélule de Prazol® 20 mg matin et soir, associée à deux antibiotiques pendant 7 jours. Cette trithérapie sera suivie par 1 gélule de Prazol 20 mg par jour pendant 3 à 5 semaines supplémentaires.

- 1 gélule de Prazol® 20 mg par jour pendant 4 à 6 semaines.

- Oesophagite par reflux gastro-œsophagien :

- 1 gélule de Prazol® 20 mg par jour pendant 4 à 8 semaines.

- Traitement des lésions gastroduodénales induites par les anti-inflammatoires non stéroïdiens :





مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

S. MESTASSI
 Biologiste Diplomé de la faculté
 De Médecine et de Pharmacie
 de Clermont Ferrand

FACTURE N° : 2401092029

Casablanca le 09-01-2024

Mme Samira EL BAKKALI (Ep HANABLI)

Date de l'examen : 09-01-2024

INPE :



Caisse : **MUPRAS**

Analyses :

Récapitulatif des analyses				
CN	Analyse	Clé	Clé	Total
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	E11.5	E	11.50 MAD
0347	Auto anticorps anti nucléaires 150 201	B150	B	133.50 MAD
0114	Electrophorèse des protides	B100	B	89.00 MAD
0317	Hépatite B / Ag HBS	B120	B	106.80 MAD
0329	HIV: HIV1+HIV (1+2) dépistage	B200	B	178.00 MAD
0324	Hepatite C / Dépistage	B300	B	267.00 MAD
0216	Numération formule	B80	B	71.20 MAD
0222	Réticulocytes	B30	B	26.70 MAD
	Ac antiDNA natif	B150	B	133.50 MAD
	Cellules LE	B30	B	26.70 MAD
	FACTEURS RHUMATOÏDES – SÉRUM	B100	B	89.00 MAD
Total				1132.90 MAD

TOTAL B : 1260

TOTAL DOSSIER : 1132.9DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille cent trente-deux dirhams
 quatre-vingt-dix centimes



Dr. Ahmed MOUADDIB

Spécialiste en Hématologie Clinique
Maladies du Sang, des ganglions et de la rate
Greffé de moelle osseuse

الدكتور أحمد مويبد

INPE
091113746

الاختصاصي في الأمراض الدموية
أمراض الدم والثدد الطحال
زرع النخاع العصبي

Ex- responsable du service d'hématologie (Marrakech)
Ex- Directeur - Adjoint du Centre de Transfusion (Casablanca)
Ex- Médecin Attaché au service d'hématologie (CHU Casablanca)

رئيس قسم الأمراض الدموية سابقاً بمراكش
نائب مدير سابق بالمركز الجهو لتحقّق الدم بالدار البيضاء
طبيب ملحق سابق بقسم الأمراض الدموية بالدار البيضاء

Casablanca, Le

08/01/2024

الدار البيضاء في

Nom, Prénom :

HABIBA Salloum

X	NFS Plaquettes + Réticulocytes
	NFS Plaquettes APRES EFFORT
	TP - TCK
	Coombs directe Coombs indirect
X	Cellules LE
X	Anti DNA
X	Anti Nucléaire
X	Latexe- Walerose
X	HCV - HBS - HIV
X	Sérologie HP
X	Electrophorèse des protides
	TSH
	TGO/ TGP
	Gamma GT
	LDH
	Haptoglobine
	Dosage vitamine B12
	Dosage Acide Folique
	Electrophorèse de l'hémoglobine



RFQ a 09.01.2024 le 4

Dr. Ahmed MOUADDIB
Spécialiste en Hématologie Clinique
Greffé de Moelle
165, Bd Abdelloumen Résidence les champs Center Imm. «A» 2ème étage N°1 - Casablanca

شارع عبد المؤمن عماره «أ» الطابق الثاني رقم 1 - الدار البيضاء - الهاتف : 05 22 27 18 62 - الفاكس : 05 22 27 18 31

Tél.: 05 22 27 18 62 - Fax : 05 22 48 29 31



Biologistes-coresponsables : Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert

Biologistes Médicaux

A. Amara Petitjean	F. Floch	A. Luscan-Valeri	M. Senant
H. Belaouni	A. Ganon	S. Malard	S. Trombert
M. Billet-Delecourt	C. d'Humières	M. Perret	M. Valduga
S. Chikhi	P. Kleinfinger	A. Receveur	L. Verdurmee
J-M. Costa	I. Lanois	M. Roussel	B. Visseaux
M-M. Coude	A. Legrand	S. Samaan	
S. Defasque	L. Lohmann	S. Schmit	

Biologistes Généticiens

D. Trost

HANABLI

SAMIRA

Né(e) le 12.07.1965

Sexe : F

Dossier n° : **24D5789891**

Transmis par LABM MESTASSI REGRAGUI

Vos références : 2401092029 06954

Enregistré le : 11.01.2024 Edité le : 12.01.2024

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

G /w 994-101 /s 994-101

LABM MESTASSI REGRAGUI
ANGLE BD ABDERRAHMANE
ROUTE AZEMMOUR
20000 CASABLANCA
MAROC

AUTO-ANTICORPS ANTI-NUCLEAIRES (I.F.I.) #

Réactif : Immunofluorescence indirecte sur lames Hep 20-10, Euroimmun

Prélèvement : 09.01.2024 Sérum 10h 27

160

Aspect

Moucheté

Un titre supérieur ou égal à 160 est considéré significatif et doit faire l'objet d'une recherche des spécificités anti-ADN natif et anti-anticorps solubles nucléaires.

Cette recherche manque de sensibilité pour la mise en évidence des anti-synthétase (anti-JO1) et il convient de les rechercher spécifiquement en cas de suspicion clinique.

Des discordances peuvent également être observées en cas de présence d'un anti-TRIM21 (SSA-RO52), non détecté par cette méthode.

Validé par : Dr. Marianne Perret

Autorisation de diffusion

Dr. Aurélie Driss Corbin

Compte rendu complet



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 (N°8-0945, Examens Médicaux).

Portée disponible sur www.cofrac.fr

Les examens accrédités sont identifiés par la mention #

Biologistes-coresponsables : Aurélie Driss-Corbin / Bénédicte Roquebert

Biologistes Médicaux

A. Amara Petitjean	F. Floch	A. Luscan-Valéri	M. Senant
H. Belaouni	A. Ganon	S. Malard	S. Trombert
M. Billet-Delecourt	C. d'Humières	M. Perret	M. Valduga
S. Chikhi	P. Kleinfinger	A. Receveur	L. Verdurne
J-M. Costa	I. Lanois	M. Roussel	B. Visseaux
M-M. Coude	A. Legrand	S. Samaan	
S. Défasque	L. Lohmann	S. Schmit	

Biologistes Généticiens

D. Trost

HANABLI

SAMIRA

Né(e) le 12.07.1965

Sexe : F

Dossier n° : **24D5832105**

Transmis par LABM MESTASSI REGRAGUI

Vos références : 2401092029 06954

Enregistré le : 15.01.2024 Edité le : 18.01.2024

Ex envoyé(s) au(x) : Laboratoire

G / w 994-101 / s 994-101

**LABM MESTASSI REGRAGUI
ANGLE BD ABDERRAHMANE
ROUTE AZEMMOUR
20000 CASABLANCA
MAROC**

AUTO-ANTICORPS IgG ANTI-ADN NATIF (FEIA)

Réactif : EliA dsDNA (Thermo Fisher Scientific)

Prélèvement : 09.01.2024 Sérum 10h 27

<10 IU/ml

N : < 10

INTERPRETATION :

< 10 IU/ml : Négatif

10 - 15 IU/ml : Taux limite

> 15 IU/ml : Positif

Validé par : Dr. Marie SENANT

Autorisation de diffusion

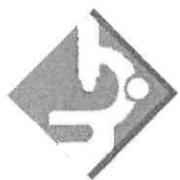
Dr. Aurélie Driss Corbin



Compte rendu complet



Le laboratoire CERBA est accrédité par le COFRAC selon la norme NF EN ISO 15189 (N°8-0945, Examens Médicaux). Portée disponible sur www.cofrac.fr. Les examens accrédités sont identifiés par la mention #



مختبر التحاليل الطبية الرگراچي

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES REGRAGUI

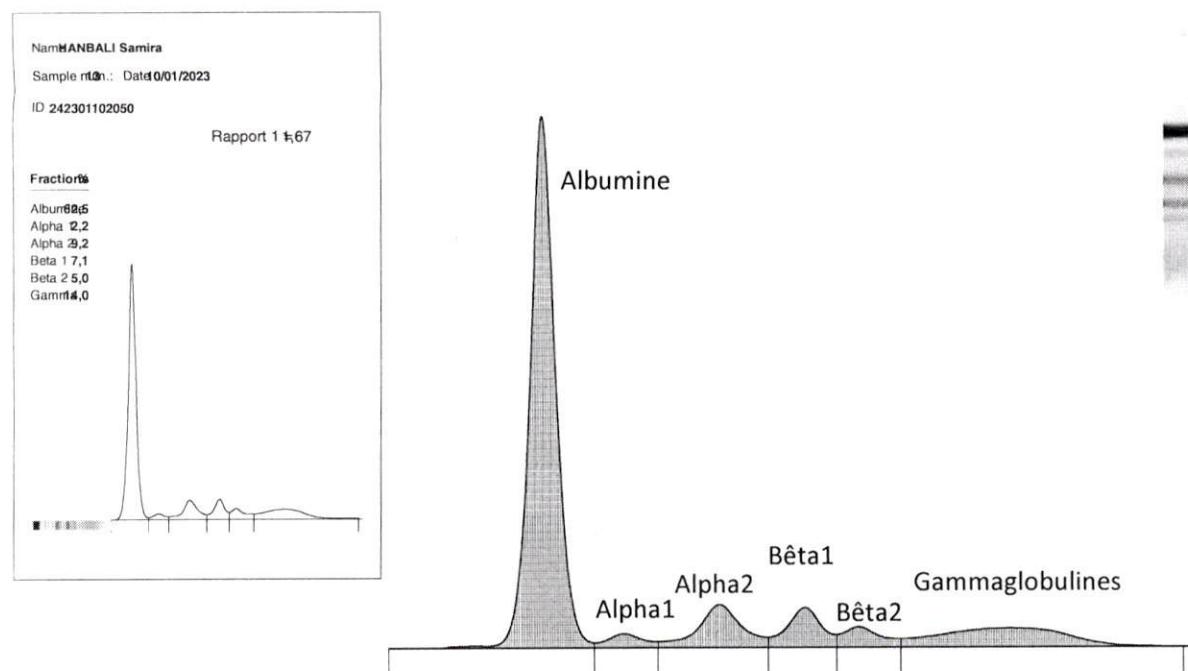
MESTASSI Saâd
Pharmacien Biogiste Diplomé
de la faculté De Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand

Dossier du : 09/01/2024

Réf : 2401092029

Mme HANBALI Samira

Eléctrophorèse sur gel des protéines sériques Réalisé sur Automate HYDRASYS 2 Scan SEBIA



Nom	%	Normales %	g/L	Normales g/L
Albumine	65,9	60,3 - 72,8	48,1	37,4 - 60,4
Alpha 1	2,5	1,0 - 2,6	1,8	0,6 - 2,1
Alpha 2	9,2	7,2 - 11,8	6,7	4,5 - 9,7
Beta 1	6,7	5,6 - 9,1	4,9	3,4 - 7,6
Beta 2	3,7	2,2 - 5,7	2,7	1,3 - 4,8
Gamma	12,0	6,2 - 15,4	8,8	3,8 - 12,8

Rapp. A/G : 1,93

P. T. : 73 g/L

Profil électrophorétique quantitatif et qualitatif normal.
Absence de pathologie clonale visible

LABORATOIRE D'ANALYSES REGRAGUI
MESTASSI SAAD - Pharmacien Biogiste
Biogiste
Angle Bd Sidi Abderrahmane / A. Boutaleb
Casablanca - Tél: 0522 90 09 67 - 89 28 06 - Fax 0522 90 09 27
ICE 00164322300003 - IF 51452915 - Patente 35003829 - CNSS 2565507 - N° Autor. Ex. 21753 INP 093002863
E-mail: lamregragui@gmail.com



MESTASSI Saâd
Pharmacien Biologiste Diplomé
de la faculté de Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



Né (e) le: 12-07-1965, âgé (e) de : 58 ans
Enregistré le: 09-01-2024 à 10:12
Edité le: 19-01-2024 à 09:57
Prélèvement : au labo
Le : 09-01-2024 à 10:27

**Mme Samira EL BAKKALI (Ep
HANABLI)**

Référence : 2401092029

Prescrit par : Dr MOUADDIB Ahmed

AUTO-IMMUNITE

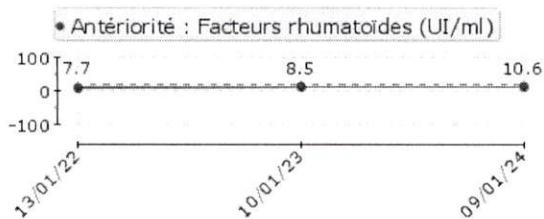
10-01-2023

Facteurs rhumatoïdes
(Immunoturbidimétrie)

10.6 UI/ml

(<20.0)

8.5



Analyses sous traitées

AC ANTI-ADN NATIF : ⁽¹⁾
AC ANTI-NUCLEAIRES :

Voir compte rendu ci joint
Voir compte rendu ci joint

(1) Labo. exécutant : CERBA

LABORATOIRE D'ANALYSES REGRAGUI
MESTASSI SAAD - مسٹاسی ساد
Pharmacien Biologiste
Angle Bd Sidi Abderrahmane / A. Boutaleb
Casablanca - Tél: 0522 900 967 892 806

Enregistré le: 09-01-2024 à 10:12
Edité le: 19-01-2024 à 09:57
Prescrit par : Dr MOUADDIB Ahmed

Mme Samira EL BAKKALI (Ep HANABLI)

Né (e) le : 12-07-1965, âgé (e) de : 58 ans
Référence : 2401092029

BIOCHIMIE SANGUINE (Cobas c311/AU 480)

Electrophorèse des protéines

Voir tracé ci-joint

SEROLOGIE INFECTIEUSE

Antigène HBs Ultra (Hépatite B) (ELFA/ Biomérieux)

Résultat	Négatif
Indice	<0.1

Interprétation :
Indice < 0.10 COI : Négatif
Indice > ou = 0.10 COI : Positif

Anticorps anti-HEPATITE C (ECLIA/ Roche)

Résultat	Négatif
Indice	<1.0

Interprétation :
Indice < 1.0 COI : Négatif
Indice > 1.0 COI : Positif

Sérologie VIH1–VIH2 (ELFA/ Mérieux)

Résultat	Négatif
Indice	<0.25

Interprétation :
Indice < 0.25 : Négatif
Indice > 0.25 : Positif

Ce test est basé sur la détection combinée de l'antigène P24 de VIH I et des Ig G anti VIH I et VIH II.

LABORATOIRE D'ANALYSES REGAGUI
MESTASSI SAAD - المسطى ساد
Pharmacien Biologiste
Angle Bd Sidi Abderrahmane / A. Bouraleb
Casablanca - Tél: 0522 900 967 892 806



MESTASSI Saâd
Pharmacien Biologiste Diplomé
de la faculté de Médecine et de Pharmacie
de Clermont Ferrand



093002863

Né (e) le: 12-07-1965, âgé (e) de : 58 ans
Enregistré le: 09-01-2024 à 10:12
Edité le: 19-01-2024 à 09:57
Prélèvement : au labo
Le : 09-01-2024 à 10:27

**Mme Samira EL BAKKALI (Ep
HANABLI)**

Référence : 2401092029

Prescrit par : Dr MOUADDIB Ahmed

HEMATOCYTOLOGIE

Numération formule sanguine (Cytométrie en flux et Impédance Beckman Coulter)

12-09-2023

Hématies	4.61	10 ⁶ /mm3	(3.80–5.80)	4.48
Hémoglobine	12.7	g/dl	(12.0–16.0)	12.3
Hématocrite	38.8	%	(37.0–47.0)	37.7
– VGM	84	fL	(80–98)	84
– TCMH	28	pg	(27–33)	27
– CCMH	33	g/dl	(32–36)	33
Leucocytes	4 400	/mm3	(4 000–10 000)	3 600
Polynucléaires Neutrophiles	49.7	%		34.8
Soit	2 187	mm3	(1 800–7 500)	1 253
Polynucléaires Eosinophiles	1.1	%		1.1
Soit	48	/mm3	(0–700)	40
Polynucléaires Basophiles	0.0	%		0.0
Soit	0	/mm3	(0–200)	0
Lymphocytes	42.6	%		56.8
Soit	1 874	/mm3	(1 000–4 000)	2 045
Monocytes	6.6	%		7.3
Soit	290	/mm3	(100–1 000)	263
Plaquettes	131	10 ³ /mm3	(150–500)	130
VPM	11.0	fl	(6.0–12.0)	10.7
commentaire	Thrombocytopénie avec anisocytose plaquettaire et présence d'éléments de grande taille			
	<i>T.SVP</i>			
Réticulocytes	0.94	%		1.44
Soit	43 334	/mm3	(26 600–90 200)	65 232
Cellules LE	Recherche négative			

Compte rendu imprimé en **recto verso** ; prière de tourner la page si nécessaire

Page 1 sur 3

HOPITAL UNIVERSITAIRE INTERNATIONAL MOHAMMED VI

2400292084

F A C T U R E

N° 6 714 / 2024 du 31/01/2024

Nom patient : EL BAKKALI SAMIRA

Entrée 31/01/2024

Prise en charge : PAYANTS

Sortie 31/01/2024

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
PRESTATIONS INTERNES				
Consultation d'hematologie	1.00	K	300.00 Sous-Total	300.00 300.00
Total Frais Clinique				300.00

Arrêtée la présente facture à la somme de :

TROIS CENTS DIRHAMS

Total 300.00

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	300.00				300.00	0.00

Hopital Universitaire
International Mohammed VI
Oncologie
090063728



HÔPITAL UNIVERSITAIRE
INTERNATIONAL MOHAMMED VI
HUIM6

Date : 31/01/2024
N° : 0072473

QUITTANCE – PAIEMENT ESPÈCES

IPP :

N° d'admission : 2400292084

Montant : 300.00 dh

Patient : EL BAKKALI SAMIRA

Cachet

Hôpital Universitaire
International Mohammed VI
Oncologie
090063728